

# DÉTAIL DES PARCOURS 2023/2024

ados/adultes en parcours :

*Pulse (cycles 2&3) / Tempo (perfectionnement) / Amateurs*

## APRÈS UN CYCLE 1 : EXPLORER

## **PARCOURS PULSE – CYCLE 2**

Le CYCLE 2 marque le temps de la découverte de différentes pratiques, esthétiques... permettant de formuler des choix, de construire son projet artistique. Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Le cours d'instrument ou de chant**, individuel ou collectif à raison d'1/2 à 3/4 h/s, ou plus en format collectif. Les horaires sont établis début septembre lors d'une réunion avec le professeur.
- **Une pratique d'ensemble\* annuelle.**  
*Pendant la durée du cycle, les instruments de l'orchestre (cordes, vents, percussions) doivent obligatoirement suivre pendant 2 années l'orchestre correspondant à leur pratique.*
- **Au minimum 3 modules\*\* trimestriels** dont les modules obligatoires de la catégorie « Langage et Culture », de niveau BASE puis de niveau INTERMEDIAIRE, à valider au cours du cycle.
  - Le Bilan de fin de cycle 2 conduit à l'obtention du Brevet d'études musicales (BEM)

## APRÈS UN CYCLE 2 : APPROFONDIR

## **PARCOURS PULSE – CYCLE 3**

Le CYCLE 3 / APPROFONDIR, aboutissement de la formation au conservatoire, permet de formuler des choix, de construire son projet, d'affirmer son expression artistique. Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Le cours d'instrument ou de chant**, individuel à raison d'1h/s.  
Les horaires sont établis début septembre lors d'une réunion avec le professeur.
- **Une pratique d'ensemble annuelle.** (voir chapitre suivant : \*LES ENSEMBLES)  
*Pendant la durée du cycle, les instruments de l'orchestre (cordes, vents, percussions) doivent obligatoirement suivre pendant 2 années un orchestre correspondant à leur pratique.*
- **La validation du module « Carte blanche »** aboutissant à la mise en œuvre d'un concert.
- **La validation des 3 modules trimestriels « Langage et Culture »** de niveau avancé (voir chapitre suivant : \*\*LES MODULES)
  - Le Bilan de fin de cycle 3 conduit à l'obtention du Certificat d'études musicales (CEM)

## À PARTIR DE 13 ANS : **PARCOURS TEMPO – SE PERFECTIONNER · ADOS/ADULTES**

Accessible après le cycle *DEBUTANT ADOS/ADULTES*; après le cycle 1 en *PARCOURS PULSE*; ou sur bilan de compétences après une formation antérieure extérieure à l'établissement.

Le cursus comprend de façon indissociable :

- Le cours d'instrument ou de chant, individuel 1/2 h/s. Les horaires sont établis début septembre.
- Une pratique d'ensemble annuelle (cf présentation des modules et ensembles)
- Au minimum un module trimestriel (cf présentation des modules et ensembles)

## LES ENSEMBLES & MODULES (cf présentation détaillée)

### \*LES ENSEMBLES

Organisés sur l'année entière, les ensembles constituent le creuset d'élaboration des projets artistiques. Il s'agit de forger le son du groupe, cheminer ensemble vers l'aboutissement d'un projet et la rencontre avec le public.

**Les orchestres cordes, harmonies, symphoniques** contribuent de manière décisive à la formation du musicien sur des éléments aussi fondamentaux que la sonorité, la justesse, l'engagement dans le jeu...

- En **parcours PULSE**, il est **obligatoire pour les instruments concernés** de participer à ces orchestres pendant **2 ans minimum** pour chacun des cycles 2 et 3.
- En **parcours TEMPO**, l'expérience de l'orchestre est vivement recommandée sans être obligatoire.

Les thématiques, esthétiques de certains ensembles sont également accessibles sur un format plus court, au titre de découverte dans l'offre de modules « **DÉCOUVERTE ET CRÉATION** ».

### \*\*LES MODULES

Adapter les parcours aux besoins et préférences de l'élève constitue la raison d'être de l'enseignement par modules. Concentrer l'apprentissage pendant un temps donné, sur une thématique, un noyau de compétences particulières favorise la consolidation des acquis.

Chaque module correspond à **1 trimestre de cours**, bien que certains soient organisés sous forme de stage. Les modules « **LANGAGE ET CULTURE** » permettent, selon les besoins de chaque élève, d'approfondir des compétences fondamentales de maîtrise du langage musical. L'offre est structurée en 3 niveaux d'acquisition dont la correspondance avec les parcours s'établit approximativement comme suit, tout en restant à adapter selon le profil et les besoins de chacun (se renseigner auprès des professeurs) :

- **BASE** : parcours PULSE 2C1/2C2 ; TEMPO perfectionnement 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année
- **INTERMEDIAIRE** : parcours PULSE 2C3/2C4 ; TEMPO perfectionnement 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année
- **AVANCÉ** : parcours PULSE cycle 3

Les modules « **DÉCOUVERTE ET CRÉATION** » invitent à découvrir une pratique méconnue, une esthétique spécifique, des outils de création... et constituent un enrichissement considérable du champ de connaissance d'un élève conduisant parfois à la naissance d'une passion ou vocation.

De manière générale, quel que soit son parcours, son âge, son niveau, le dialogue avec les professeurs permet d'orienter au mieux ses choix.

**Langage musical jazz** : les cours à l'année décrits ci-après, chapitre « **Parcours jazz** » sont aussi accessibles à d'autres élèves qui ne suivent pas le parcours jazz dans son entièreté. Se renseigner auprès des professeurs.

## LE PARCOURS CRÉATION *PARCOURS PULSE – CYCLE 2 & 3 OU PARCOURS TEMPO*

Le pôle création propose des parcours à chaque profil de créateur et à tous les projets. Le profil est défini par l'élève en accord avec l'équipe du pôle : **instrumentiste et vocaliste, compositeur, concepteur ou producteur**.

Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Un atelier de rattachement** :
  - Composition, Computer Music, Cordes amplifiées ou Musiques actuelles.
- **La barrette horaire commune à tous les élèves** : les jeudis de 18h à 19h15.
- **Trois stages sur des samedis et dimanches** : un stage par trimestre
- Un cours d'instrument selon le profil et la demande de l'élève

Pour en savoir plus : flyer disponible au conservatoire ou sur le site de l'agglo [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

## LE PARCOURS JAZZ EXPLORER / APPROFONDIR - *PARCOURS PULSE – CYCLE 2 & 3*

Dès le début du cycle 2, les élèves ayant un projet personnel fort autour du jazz peuvent choisir d'approfondir cette esthétique grâce à un parcours spécifique proposant une progression complète, cohérente d'enseignements complémentaires. La validation des cycles et l'obtention des certifications BEM et CEM demeurent identiques.

**Disciplines concernées par le parcours jazz** : chant, trompette, saxophone, trombone, flûte traversière, violon, piano, batterie et percussions, guitare électrique, guitare basse et contrebasse.

Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Le cours d'instrument ou de chant**, individuel ½h à 1h/s. (horaires établis début septembre)
- **1 ou 2 pratiques d'ensemble**,
  - Pour tous : **Combo-jazz**, lundi 19h-20h30
  - Selon l'instrument et l'effectif global : Big Band
    - en cycle 2, **Big Band junior**, samedi 9h-10h30 au 1<sup>er</sup> trimestre / obligatoire en 2C3-2C4
    - en cycle 3 : **Big Band Jazz**, samedis à préciser

- **L'étude du langage musical jazz**

2C1	Harmonie jazz au clavier	Lundi 18h-19h
2C2	Harmonie jazz 1	<i>Horaire à préciser</i>
2C3	Harmonie jazz 2	Mercredi 18h-19h
2C4	Harmonie jazz 3	Mercredi 19h-20h
3C1	Arrangement jazz 1	Mardi 18h-19h15
3C2/3C3	Arrangement jazz 2	Mardi 19h15-20h30

- **Les cours complémentaires** à suivre au cours du cycle 2, au minimum :
  - 1 module de culture musicale jazz : 5 samedis à préciser de 13h30 à 15h
  - 1 module de piano complémentaire jazz : sur RDV

## PRATIQUER EN AMATEUR

Après un parcours de formation ou en reprise d'une pratique antérieure suivie d'une période d'interruption, le conservatoire propose aux musiciens amateurs de développer une vie artistique riche et diversifiée.

- Pratiquer au sein d'un orchestre ou ensemble et ainsi s'impliquer dans des projets ambitieux.
- Faire le point sur sa technique instrumentale ou dépasser une difficulté, grâce au soutien instrumental (8h annuelles à répartir selon les besoins)
- Réactualiser ses compétences en langage musical ou découvrir de nouvelles pratiques en participant à des modules ou à des stages organisés pour les amateurs durant l'année.